

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 6

Artikel: Agriculture : les paysans en ligne de mire
Autor: Crivelli, Pablo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les paysans en ligne de mire



La suppression du contingent laitier pourrait provoquer l'effondrement des prix.

PABLO CRIVELLI

La libéralisation du secteur agricole met à dure épreuve des milliers de paysans qui craignent pour leur survie.

ENTRE AOÛT ET SEPTEMBRE, des milliers d'agriculteurs sont descendus dans les rues pour exprimer leur mauvaise humeur. Dans leurs slogans, ils accusent le Conseil fédéral, et en particulier le ministre de l'Economie, Pascal Couchepin, de condamner toute la corporation à la disparition en lui administrant des doses insupportables de libéralisme. La cible de leurs critiques est le

nouveau message sur la politique agricole 2004–2007, qui doit être discuté au Parlement en décembre.

Une disposition, en particulier, donne des sueurs froides à plus d'un agriculteur: l'abolition des contingents laitiers à partir de 2008. A cette date, si le gouvernement s'impose, ce sera aux forces libres du marché, et non plus à l'Etat, de décider combien de lait doit être produit. Les organisations de la branche affirment que, faute d'un système de limitation du lait offert sur le marché, les prix s'effondreront et qu'il faudra renoncer à produire dans les régions périphériques. En abolissant les contingents, le Conseil fédéral veut devancer l'Union européenne, qui devrait adopter des mesures semblables vers 2006–2008, sinon avant.

Il y a un autre élément à prendre en considération, rappelle le gouvernement: les ac-

cords bilatéraux avec l'UE prévoient la libéralisation du marché du fromage et de ses dérivés cinq ans après leur entrée en vigueur. Pour l'exécutif, l'abolition des contingents devrait donc permettre aux paysans de rationaliser leur production pour affronter la concurrence à armes égales.

La route est encore longue, si l'on songe que, dans les pays de l'UE, un litre de lait se vend 45 centimes, alors qu'en Suisse, il coûte entre 73 et 76 centimes. Pour Pascal Couchepin, compte tenu du fait qu'un quart de la production de lait suisse est exporté en Europe, le blocage des prix en Suisse mettrait en danger un quart de la production nationale. De nombreux agriculteurs jugent les délais fixés par le gouvernement trop serrés pour qu'ils puissent se préparer convenablement aux défis im-

médiats. D'autres se demandent si le processus de libéralisation se prolongera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul paysan sur sol suisse. Agriculteur de profession, le conseiller national Hermann Weyeneth (UDC) se montre moins pessimiste, mais ses pronostics ne sont pas rassurants pour autant: à cause de la politique agricole de la Confédération, affirmait-il début septembre lors d'une manifestation de paysans au Grauholz, près de Berne, une exploitation rurale sur deux aura disparu ces dix prochaines années.

Profession à risque

Les statistiques pourraient lui donner raison. De 1985 à 1996, le nombre des personnes actives dans le secteur primaire est tombé de 7,5 à 4,8%, et la chute s'est produite essentiellement dans le secteur de l'agriculture. La décennie que nous laissons derrière nous s'est signalée par la disparition de milliers d'exploitations rurales. Si, dans les années 1990, on comptait quelque 90 000 fermes, ce nombre est tombé à environ 75 000 en 2000. Le processus d'ouverture des marchés lancé dans les années 1990 a déclenché une vague de restructuration dans l'agriculture suisse.

A cause de la pression économique accrue et de l'évolution technique, il s'est produit une concentration des fermes, au détriment des plus petites (moins de 20 ha). De 2002 à 2007, le Conseil fédéral estime que, chaque année, 3% des fermes disparaîtront ou devront se restructurer radicalement. Ce qui assombrit encore le futur des agriculteurs est l'érosion continue de leur revenu. Actuellement, un paysan gagne en moyenne moins de 2500 francs par mois – le seuil de pauvreté est fixé à 2100 –, ce qui fait que cette catégorie de travailleurs est l'une de celles où l'on trouve le plus de «working poor», autrement dit, de personnes qui, malgré leur travail, ne gagnent pas assez pour vivre dignement.

Abolir les privilèges

A la lumière de ces données, la rage des paysans paraît plus que compréhensible, surtout en période de faible conjoncture, comme celle que nous traversons. Ainsi, cette année, les exportations de fromage suisse vers l'Allemagne ont subi un recul de 30%. Une crise symptomatique de la mauvaise passe où nous nous trouvons est celle qui frappe Swiss Dairy Food, une des

principales sociétés suisses de transformation du lait. Pour éviter le pire, la Confédération a dû déboursier une aide urgente de 63 millions de francs pour garantir aux 7000 paysans qui dépendent de cette société le paiement des livraisons d'août et de septembre.

Malgré le contexte difficile, le gouvernement ne semble pas disposé à dévier d'un pouce des principes exposés dans son message aux Chambres fédérales. Pour Pascal Couchepin, les paysans doivent se muer en entrepreneurs, les privilèges dont ils ont bénéficié jusqu'ici (système des contingents, aides directes pour maintenir «artificiellement» le niveau des prix, taxes protectionnistes) être abolis. La fin du système des contingents représente l'ultime étape d'un processus dans lequel l'ouverture des marchés et le respect des critères écologiques se recourent. Jusqu'ici, le système garantissait aux agriculteurs un revenu digne et en incitait plus d'un à investir pour produire de façon plus écologique. Ainsi, chaque exploitation recevait des contributions de l'Etat pour ses prestations d'utilité publique. Le système a permis de passer graduellement d'une agriculture «d'Etat» à une agriculture plus libérale, en atténuant les conséquences sociales des changements.

Or, tout cela semble ne plus suffire. De nombreux agriculteurs se lamentent au vu de la fonte continue de leur revenu, bien qu'ils aient procédé à des améliorations pour rendre leur exploitation plus compatible avec l'environnement. Beaucoup considèrent que, dans un pays aux salaires aussi élevés que la Suisse, il est impossible de produire au même prix que dans les pays en voie de développement. Vu les résistances, le Conseil fédéral a promis de faire tout son possible pour éviter les drames sociaux; le Parlement pourra toujours apporter aux plans du gouvernement les modifications qu'il juge nécessaires pour répondre aux revendications des paysans. Toutefois, s'il y a une chose de sûre, c'est que la baisse des prix – que tous reconnaissent comme indispensable pour lutter à armes égales contre la concurrence – obligera les fermiers à chercher de nouvelles voies pour survivre, en s'organisant par exemple en coopératives, en misant sur la qualité des produits et en investissant dans le marketing. 

Traduit de l'italien

Pour plus de souplesse

Directeur de l'Union suisse des paysans, Jacques Bourgeois est opposé à l'abolition des contingents à partir de 2008.

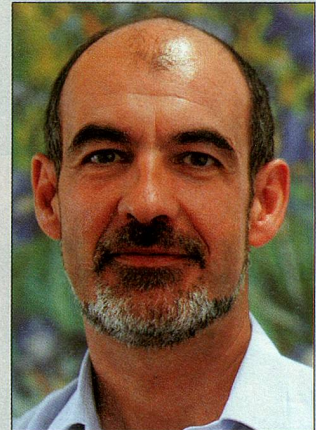


Photo prêté

A SON AVIS, «le système devra être maintenu ces prochaines années, mais assoupli pour permettre d'adapter plus facilement l'offre de lait à la demande. Sur la base des expériences faites, il sera toujours temps, en 2005–2006, de faire le point de la situation et de décider si le système peut être perfectionné». Bourgeois espère que, dans le processus de libéralisation en cours, le Conseil fédéral tiendra compte de la situation économique préoccupante que connaît actuellement la branche. A son avis, «il est indispensable de renforcer les mesures sociales pour accompagner l'évolution des structures agricoles, qui doit s'effectuer de manière naturelle: ceux qui arrêtent avant 65 ans doivent pouvoir compter sur l'aide de l'Etat.» Pour garantir l'avenir de l'agriculture suisse, «il faut que les produits soient munis d'une déclaration d'origine claire, comme le prévoit le label «Suisse qualité». Les Suisses sont des pionniers en matière de production écologique. Cela génère des coûts qui doivent être respectés par la société, dans la mesure où le consommateur doit être conscient de ce qu'il achète grâce à une identification appropriée.» P. C.